
LE TRAIT D'UNION

COSSET≈COSSETTE

Volume 15, numéro 2

juin 2013

Bulletin de l'Association des familles Cosset/te



André Cossette

Les origines de Louis Cosset, l'enfant adopté

Ce texte est la suite de l'article Les entrelacements génétiques paru dans le dernier numéro du Trait d'union.

Nous ne connaissons sans doute jamais avec certitude tout ce qu'il y a derrière la rupture génétique qu'incarne Louis, l'enfant adopté par François Cosset (1728-1810) et Marie Josephe Côté. Louis est l'ancêtre d'un grand nombre de Cossette actuels, mais il représente aussi, par rapport à l'ancêtre Jean, cette « maille sautée » d'un beau grand gilet que nous ont tricoté la génétique et la généalogie.

Qui est-il ? Quand a-t-il été adopté ? D'où vient-il ? Est-ce un enfant abandonné, puis trouvé ? Est-ce un enfant « placé » ? Est-ce un orphelin ? Est-ce un enfant illégitime ? Autant de pistes à explorer.

Louis, un enfant adopté

Les tests génétiques dont le *Trait d'union* a largement fait état au cours des derniers numéros confirment les résultats de recherche que Thérèse Cossette et Thérèse Lafontaine ont présentés dans le *Trait d'union* de février 2001, à savoir que Louis (v. - 1752 (1826) a été un enfant adopté. Elles nous ont alors rapporté comment « François Cosset et Josephte Côté n'ayant pas d'héritiers issus de leur mariage et étant avancés en âge » rédigent leur testament devant le notaire Lévrard le 9 juillet 1780 « en faveur de Louis leur fils **adopté** et de Catherine Trépagnier ».

La même journée et devant le même notaire, un

contrat de mariage est rédigé dans lequel « le sieur François Cosset et dame Josephte Côté stipulant pour leur fils **adoptif** nommé Louis présent de son consentement d'une part et le sieur Prisque Trépagnier et dame Catherine Papilleau dite Périgny stipulant pour leur fille Catherine Trépagnier présente de son consentement d'autre part ». En cette journée du 9 juillet 1780, on a donc confirmé deux fois chez le notaire que Louis Cosset a été adopté. Louis a alors probablement 28 ans, mais il a peut-être été adopté bien avant cet âge, quoiqu'on n'ait encore trouvé aucun document d'adoption qui en établirait la preuve.

Quand a-t-il été adopté?

Le *Recensement des habitants de la ville et gouvernement des Trois-Rivières pour 1760*, publié dans le Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1946-1947, relève la présence à la «Rivière Batischant» (SUITE DE LA COTE DU NORD) de 5 maisons habitées par des Cosset (voir l'extrait ci-dessous au haut la page 4). Le François Cosset identifié dans ce recensement a une épouse et un enfant sous son toit. Cette description correspond au portrait de François fils, né en 1728, qui habite sans doute dans sa maison depuis qu'il a épousé Marie Josephe Côté le 27 avril 1750. L'enfant mentionné dans le recense-



André Cossette

LE TRAIT D'UNION COSSET ≈ COSSETTE

La première page du *Trait d'union* est restée sensiblement identique d'un numéro à l'autre depuis ses débuts en 1999 jusqu'en 2009. En mars 2010, elle a été modifiée et j'ai alors commenté cette transformation dans la présentation du numéro. Mais je n'ai pas tout dit.

Par exemple, je n'ai pas avoué que suite à une erreur répétée de numéro en numéro (les copier/coller de nos ordinateurs nous jouent des tours), le Cosset du titre est devenu Cosset écrit avec 3 s pendant presque deux ans à compter de septembre 2004. Je n'ai pas dévoilé non plus que le **COSSET ≈ COSSETTE** de la première page comporterait désormais un curieux trait d'union. C'est là depuis trois ans.

Je désirais que la nouvelle parution soit non seulement plus agréable du point de vue graphique mais aussi qu'elle comporte quelque part quelque chose de plus original, un peu comme le publicitaire à la recherche d'un élément un peu « sexy » pour faire la promotion de son produit. Mais vous imaginez bien qu'il n'est pas facile de trouver un contenu un peu « sexy » avec un titre comme *Le trait d'union Cosset-Cossette*.

J'ai songé à Cosset/Cossette, Cosset/te ou Cosset(te), Cosset Cossette, Cosset-Cossette, mais rien de tout cela ne me paraissait très excitant jusqu'à ce que je trouve ceci : ≈. Eureka ! Enfin un trait d'union « sexy » tant du point de vue graphique que du point de vue de sa signification. En effet, le symbole ≈ signifie « approximativement, environ, à peu près ». Et ainsi Cosset ≈ Cossette conserve un trait d'union, ce qui me paraissait important, qui signifie en plus que « les Cossette sont à peu près des Cosset », ce qui ne me déplait pas non plus.

Nous sommes des Cosset. Nos origines, nos généalogies nous le confirment à n'en pas douter. Mais nous sommes aussi devenus des Cossette sur un nouveau continent. La modification de notre patronyme en Cossette a une valeur symbolique indéniable, attestant que nous sommes devenus autres. Mais nous n'oublions pas pour autant que chaque Cossette reste, selon le mot de Mallarmé dans *Le tombeau d'Edgar Poe*, un Cosset

« Tel qu'en Lui-même enfin l'éternité le change »

Tout ça pour un trait d'union. Quelle coquetterie !

Dans ce numéro

1	Les origines de Louis Cosset, l'enfant adopté
2	Présentation du numéro. Le trait d'union Cosset ≈ Cossette
3	Mot du président. Prendre le temps C. A. en bref
7	Cabane à sucre 2013
8	Décès de Thérèse Cossette Dessureault
9	Les Cosset/te et l'exploitation forestière (1)
12	Qui est René Cosset ?
14	Joseph Cosset, fils de Catherine Cosset
15	Décès
16	Événements. Gros pique-nique, le samedi 6 juillet 2013

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN : 1499-7940